

Evaluation après l'hiver du captage de l'huître creuse dans le Bassin d'Arcachon

Situation en mars 2022



Synthèse annuelle

Rédaction : Marion Béchade

Avril 2022

<p>Marion Béchade</p> <p>Programme : Suivi du recrutement des huîtres creuses dans le Bassin d’Arcachon</p>	<p>Centre pour l’Aquaculture, la Pêche et l’Environnement de Nouvelle-Aquitaine</p>
<h2 style="text-align: center;">Evaluation après l’hiver du captage de l’huître creuse dans le Bassin d’Arcachon – Situation en mars 2022</h2>	
<p>Synthèse annuelle 7 pages</p>	<p>Avril 2022</p>
<p>Béchade M. (2022) Evaluation après l’hiver du captage de l’huître creuse dans le Bassin d’Arcachon – Situation en mars 2022. CAPENA, 7p.</p>	
<p>RÉSUMÉ :</p> <p>Ce suivi est réalisé par CAPENA dans le Bassin d'Arcachon en partenariat avec 30 professionnels. Il présente un double objectif : fournir une estimation précoce du captage de l'année en cours par des comptages réalisés sur collecteurs au mois d'octobre, à la suite du recrutement, et dans un second temps, évaluer l'impact de l'hiver sur ce captage par des comptages au mois de mars.</p> <p>En 2021, dans le Bassin d'Arcachon, le recrutement sur les collecteurs mesuré au mois d'octobre a été globalement modéré, plus particulièrement sur les secteurs les plus externes au bassin et plus faible sur les autres secteurs. A la suite de l’hiver, les taux de pertes (mortalité + décrochage) estimés ont été importants : 71% en moyenne pour les coupelles et 55% en moyenne pour les tuiles. Ces pertes sont principalement liées au décrochage des naissains, hormis sur les secteurs les plus externes pour lesquels les naissains ont également subi entre 20% et 35% de mortalité. Le captage 2021 restant après l'hiver sur les collecteurs demeure globalement modéré, voir faible sur certains secteurs. La densité moyenne de naissains captés observée en mars 2022 est de 42 huîtres par coupelle et 728 huîtres par tuile.</p> <p>Au cours de l'hiver, la croissance des naissains a été importante, en particulier sur les coupelles avec une taille moyenne de 18,1 mm, et allant de 16,3 mm à 21,8 mm selon les secteurs.</p>	
<p>Mots clés : Reproduction ; Captage ; Naissain ; Huître creuse ; Collecteurs ; Survie ; Croissance ; Bassin d’Arcachon</p>	

I. Introduction

Le suivi du captage de l'huître creuse, mené par CAPENA depuis 2016, en partenariat avec plus de 30 professionnels, est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine.

Ce suivi est réalisé en deux temps ; à savoir un comptage en octobre pour déterminer le recrutement des huîtres sur parcs¹, et un comptage en mars pour évaluer **l'impact de l'hiver sur le captage de l'année**. La synthèse ci-dessous fait état de cette situation.

En octobre 2021, nous avons dénombré les naissains captés sur des coupelles et des tuiles, en provenance de 28 parcs de captage (23 pour les coupelles et 6 pour les tuiles) répartis dans 5 secteurs géographiques représentatifs des différentes zones d'études du Bassin d'Arcachon. En mars 2022, ce sont sur **17 de ces mêmes parcs de captage** (13 pour les coupelles et 4 pour les tuiles) que nous avons dénombré les naissains captés sur les collecteurs. Les chiffres qui vont suivre représentent une estimation du captage restant après l'hiver. Ils n'ont pas vocation à présenter un état des stocks du naissain commercialisable. Seules les valeurs correspondantes aux parcs ayant été suivis avant et après hiver sont présentées dans les résultats ci-dessous.

II. Densités de naissains sur collecteurs

La densité moyenne de naissains restants sur les collecteurs à l'issue de l'hiver 2021-2022 est de :

- **42 ± 30 huîtres/coupelle**, correspondant à 29% de l'effectif avant l'hiver
- **728 ± 345 huîtres/tuile**, représentant 45% de l'effectif avant l'hiver

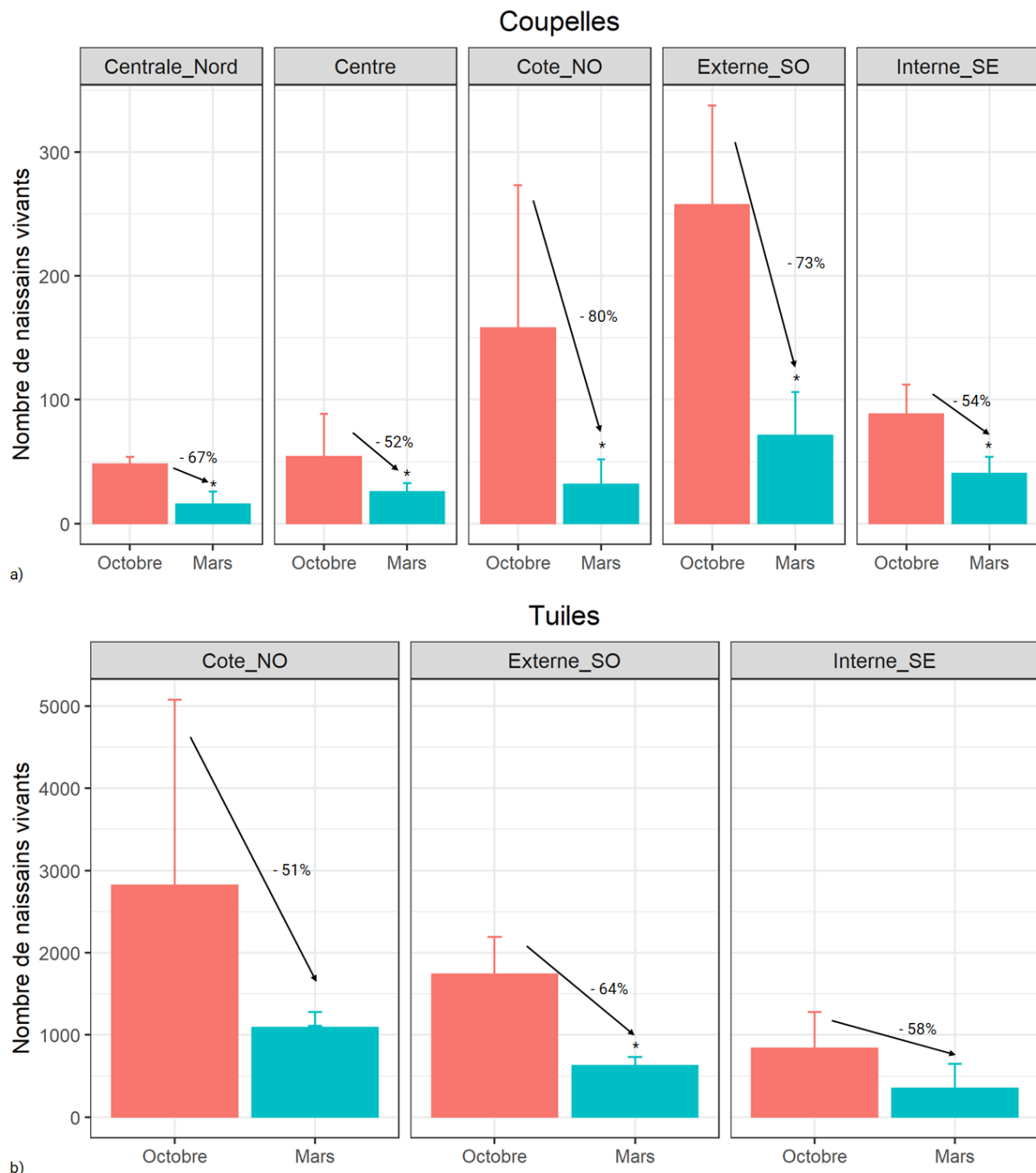
Les densités moyennes de captage évaluées sur coupelles vont de 16 individus/coupelle pour la zone centrale nord à 71 individus/coupelle sur le secteur externe sud-ouest, ce qui représente des niveaux de captage faibles à modérés selon les secteurs (*figure 1.a*).

Cette variabilité inter-secteur est mise en évidence pour le secteur externe sud-ouest qui présente après l'hiver un nombre de naissains captés sur coupelle significativement plus élevé (71 individus/coupelle) que sur les secteurs centres et nord. A l'inverse, le secteur central nord est lui caractérisé par une densité moyenne de naissain significativement plus faible (16 individus/coupelle) que les secteurs nommés externe sud-ouest, interne sud-est et côte nord-ouest.

La densité des naissains sur les coupelles est significativement plus faible en mars 2022 qu'en octobre 2021 sur l'ensemble des secteurs du Bassin d'Arcachon, avec des pertes hivernales allant de 52% sur le secteur centre à 80% sur le secteur côte nord-ouest. Les naissains perdus sur les coupelles des secteurs centre, interne sud-est et central nord, sont principalement liés à du décrochage (moins de 6% de mortalité constatée). Il s'agit des secteurs les moins impactés avec respectivement 52%, 54% et 67% de pertes hivernales. En revanche, les pertes mesurées dans les secteurs externe sud-ouest et côte nord-ouest ont été les plus importantes, avec 73% et 80% respectivement. La majeure partie de ces pertes est allouée au décrochage du naissain, mais une proportion non-négligeable d'individus morts a été relevée (23% de mortalité pour le secteur côte nord-ouest et 33% de mortalité pour le secteur externe sud-ouest).

¹ **Béchade M.** (2021) Evaluation précoce du captage de l'huître creuse dans le Bassin d'Arcachon – Situation en novembre 2021. CAPENA, 9p.

Sur les tuiles, les niveaux de captage sont modérés avec un minimum de 352 naissains/tuile sur le secteur interne sud-est et un maximum de 964 naissains sur la zone côte nord-ouest (*figure 1.b*). Ces deux zones, pour lesquelles la densité de naissains est significativement différente, traduisent une variabilité inter-secteur marquée. Néanmoins, seul le secteur externe sud-ouest fait état d'une perte significative (64%) de naissains captés sur les tuiles au cours de l'hiver. Le faible nombre d'observations sur les tuiles peut expliquer que les différences mises en évidence n'apparaissent pas significatives.



Figures 1 : Densité moyenne de naissains vivants sur a) coupelle et sur b) tuile, en octobre 2021 (rouge) et mars 2022 (bleu) en fonction du secteur. Les flèches noires représentent le taux de perte du naissain par collecteur entre les deux périodes de comptage. Les astérisques sont visibles lorsque ce taux de perte est significatif d'un point de vue statistique. Les barres verticales représentent la variabilité des mesures autour de la moyenne : elles sont d'autant plus grandes que les données entre deux collecteurs présentent des écarts importants.

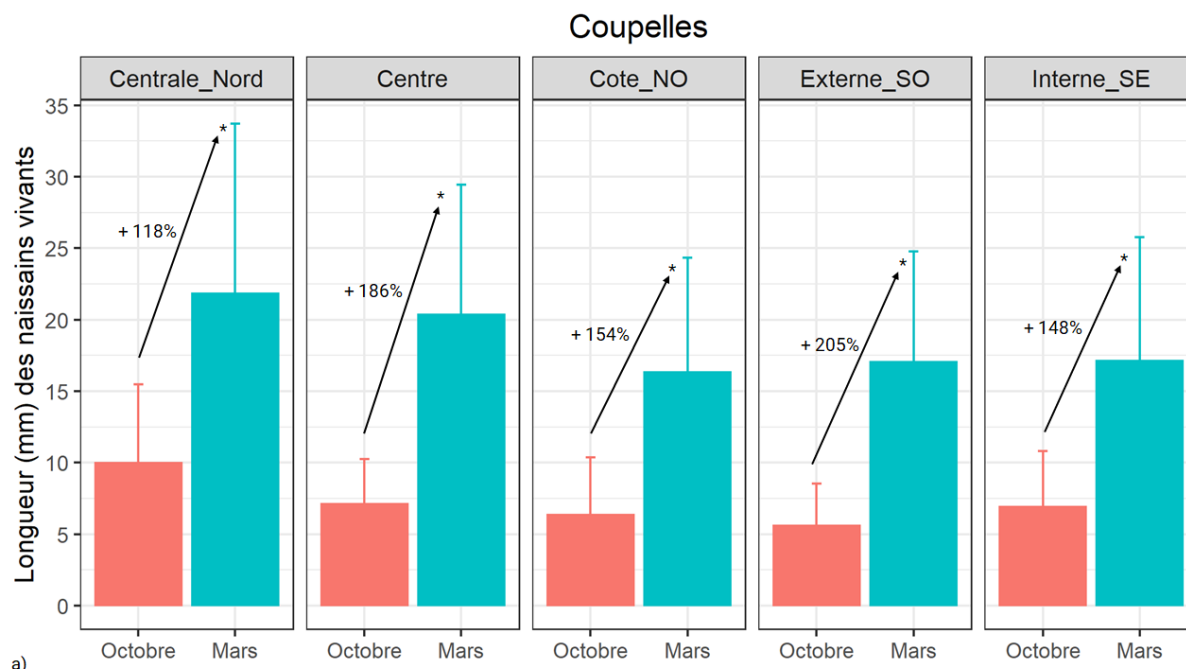
III. Croissance des naissains sur collecteurs

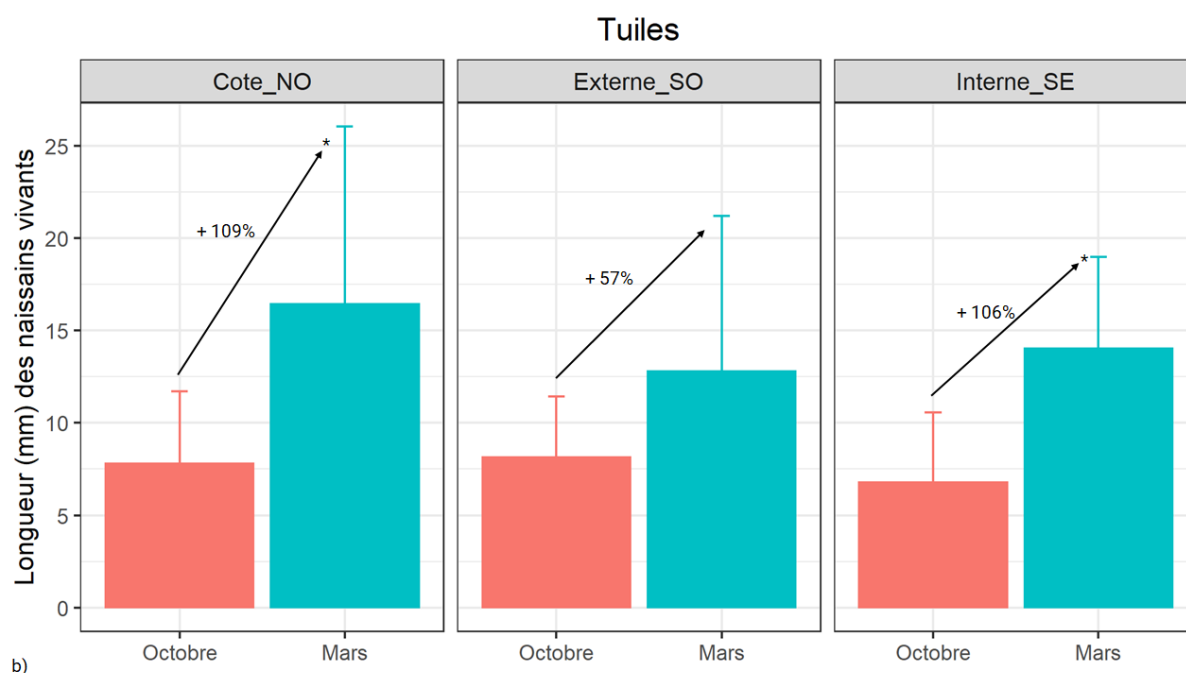
Pour éviter les mauvaises interprétations liées à des périodes de croissances différentes (récupération des collecteurs entre début février et mi-mars), la taille du naissain vivant mesuré après l'hiver a été standardisée par rapport au temps de déploiement des collecteurs sur parc. Les valeurs ci-dessous sont des longueurs théoriques estimées à partir des valeurs mesurées et ajustées pour une période de 90 jours (avant l'hiver) et de 250 jours (après l'hiver) depuis la date de pose des collecteurs.

Une croissance significative des naissains captés sur les coupelles et les tuiles a pu être mise en évidence au cours de l'hiver. En effet, alors que le naissain mesurait 6,9 mm sur les coupelles et 7,7 mm sur les tuiles en octobre 2021, ce naissain était respectivement de 18,1 mm (+162%) et 14,9 mm (+95%) sur l'ensemble des sites suivis en mars 2022. Individuellement, la croissance hivernale des naissains sur chacun des secteurs a été significative pour les deux types de collecteurs suivis, hormis pour les naissains captés sur les tuiles du secteur externe sud-ouest (+4,6 mm soit +57% seulement) (*figures 2.a et 2.b*).

Un effet du secteur sur la croissance des naissains captés sur les coupelles a pu être mis en évidence avec des naissains plus gros sur le secteur central nord et le secteur centre (21,8 mm et 20,4 mm, respectivement) correspondant aux secteurs pour lesquels les croissances ont été les plus importantes durant l'hiver, avec +11,8 mm pour les naissains du secteur central nord et +13,3 mm pour les naissains de la zone centre.

Les écart-type importants de la taille moyenne des naissains en mars 2022 sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon (18,1 mm \pm 8,96 mm sur les coupelles et 14,9 mm \pm 8,44 mm sur les tuiles) et au sein même de chaque secteur (*figures 2.a et 2.b*) traduisent une variabilité intra-secteur résultant de plusieurs périodes de fixation des naissains sur les collecteurs au cours de l'été 2021.





Figures 2 : Taille moyenne (mm) des naissains vivants a) sur coupelle et b) sur tuile, en octobre 2021 (rouge) et mars 2022 (bleu) en fonction du secteur. Les flèches noires représentent le pourcentage de croissance du naissain entre les deux périodes de comptage. Les astérisques sont visibles lorsque cette croissance est significative d'un point de vue statistique. Les barres verticales représentent la variabilité des mesures autour de la moyenne : elles sont d'autant plus grandes que les données entre deux collecteurs présentent des écarts importants.

IV. Conclusion

A la sortie de l'hiver, le captage de l'année 2021 a été caractérisé par :

- Un captage globalement modéré voir faible sur certains secteurs,
- La perte de naissains sur les coupelles a été importante et principalement attribuée à du décrochage hormis sur les secteurs les plus externes pour lesquels de la mortalité a également été observée,
- La croissance des naissains a été importante, en particulier sur les coupelles avec une taille moyenne allant de 16,3 mm à 21,8 mm selon les secteurs. La variabilité des tailles observées traduit de plusieurs périodes de fixation des naissains sur les collecteurs.



Marion Béchade

Chargée de mission – Aquaculture et Environnement
m.bechade@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

15 rue de la Barbotière – 33470 Gujan-Mestras
T : 05 57 73 08 45
www.creaa.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



HUITRES

**ARCACHON
CAP FERRET**